

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de la commune de FOS

Séance du 7 janvier 2017

Conseillers en exercice : 11 Présents : 7 Absents : 4

L'an deux mille dix-sept, le 7 janvier 2017 à 18 heures 8 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de monsieur Francis DEJUAN, Maire.

Etaient présents :

ABADIE Jean-Claude, BESSAN Jean-Louis, CERCIAT François, COTARD Marie-Hélène, DEJUAN Francis, GILLET Jean-Jacques et SUBERCAZE Christophe.

Absent excusé :

DEQUESNE Isabelle

Absents non excusés :

CAMPS Patrick, MONGE Daniel et OSET André

Madame COTARD Marie Hélène a été nommée secrétaire de séance.

Avant de passer à l'ordre du jour, Monsieur le Maire procède à l'approbation du compte-rendu du conseil Municipal du 17 décembre 2016. Il est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

Date de la convocation : 3 janvier 2017. Date d'affichage : 3 janvier 2017.

- Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant pour la communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises.
- Questions diverses.

1. Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant pour la nouvelle communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises.

Monsieur le Maire propose de désigner :

Délégué titulaire : le Maire, Francis DEJUAN

Délégué suppléant : le 1^{er} adjoint, Jean Jacques GILLET

Pour : 7 contre : abstention :

2 Questions diverses

Commission d'appel d'offres pour la construction de la passerelle :

Madame COTARD Marie-Hélène informe l'assemblée que la Commission d'appel d'offres pour la construction de la passerelle sera convoquée le vendredi 13 janvier 2017 à 10h30.

Elle rappelle la composition de la commission :

- Membres titulaires : le Maire, Francis DEJUAN, GILLET Jean-Jacques, BESSAN Jean-Louis, OSET André
- Membres suppléants : ABADIE Jean-Claude, CERCIAT François, et SUBERCAZE Christophe.

En cas d'absence de l'un des membres de la commission, celui-ci est remplacé par le premier membre de la liste des suppléants. Les élus non membres de la commission peuvent assister à la réunion en tant que public.

Il est décidé de réunir le conseil municipal le même jour : vendredi 13 janvier 2017 à 19h00 pour voter le choix du constructeur de la passerelle.

Disfonctionnement enlèvement des ordures ménagères la semaine 01/2017 :

Monsieur le Maire informe que compte tenu du manque de containers poubelle en période de vacances scolaires, il va en demander en supplément.

.
La séance s'est levée à 18h40

Le Maire,
Francis Dejuan

Secrétaire de séance,
Marie-Hélène Cotard